



FOCUS

L'ALLIANCE DES INVESTISSEURS SOCIÉTAUX

Le co-investissement sociétal occupe une place prépondérante dans le financement de nombreuses causes d'intérêt général. Il est la garantie d'un espace de partage et d'innovation.

Qui sont les investisseurs sociétaux ? Comment et pourquoi font-ils alliance ? Quels sont les bénéfices tant pour le projet que pour eux-mêmes ? Quelles sont les recettes qui ont déjà fait leurs preuves ? Enfin, que nous reste-t-il à inventer collectivement pour améliorer l'existant ?

Investisseurs sociétaux. Ils viennent d'horizons différents (entreprises de toute taille, fondations, fonds, philanthropes, professionnels de la gestion de patrimoine, etc.) et font alliance pour mieux servir la cause d'intérêt général qu'ils soutiennent, le territoire où ils vivent, ou encore pour innover. Ils s'allient via des réseaux formels ou informels qui leur permettent d'échanger et de co-investir ensemble.

Une alliance à fort impact qui permet la mise à l'échelle des projets soutenus. Côté projet, cette entente permet de multiplier les angles de vue, d'ajouter les expertises, d'augmenter les capacités financières et donc le spectre et la robustesse du projet. Cela permet aussi d'améliorer l'impact, d'avoir une action plus concertée

à l'échelle d'un territoire, d'inciter les investisseurs à un soutien sur la durée. Côté investisseurs, cette alliance plurielle permet de partager et de limiter les responsabilités, de donner un rôle pertinent à chacun. Les bénéfices de cette pluralité sont le transfert des compétences et des savoir-faire distincts.

Une recette qui a déjà fait ses preuves sous des formes différentes. La Fondation Caritas France a accompagné au long cours le Réseau Cocagne pour créer un lieu de formation et d'expérimentation en maraîchage biologique sur le plateau de Saclay. Cet investissement de plusieurs millions d'euros a d'abord été rendu possible par la confiance de la communauté bénédictine propriétaire de la ferme et des terres. Mais ce projet complexe juridiquement et financièrement n'aurait jamais vu le jour sans l'implication du directeur visionnaire du réseau, ni le soutien coordonné de nombreux mécènes – notamment la Fondation Bettencourt Schueller, AG2R La Mondiale et Carrefour –, du monde du conseil, de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay et de bien d'autres acteurs !

La lutte contre le décrochage scolaire est également un enjeu majeur. L'entente entre les donateurs des associations United Way France et Alliance pour l'éducation a permis à plus de 20 entreprises¹ et philanthropes d'investir dans un projet commun appelé « Défi jeunesse ». En 2017, ces deux associations ont mutualisé leurs moyens et fusionné sous le nom d'United Way L'Alliance. En 2019, leur programme a eu un impact auprès de plus de 6 000 jeunes scolarisés en réseau d'éducation prioritaire contre seulement 2 000 en 2016.

Que reste-t-il à inventer collectivement pour améliorer l'existant ? Au regard de la crise sanitaire actuelle et de l'urgence des besoins, il est clair qu'il faut travailler ensemble à l'amélioration et l'intégration de dispositifs existants. Quelques pistes seraient de :

- mettre en place une meilleure intermédiation : des dizaines de plateformes de mise en relation existent, mais dans quelle mesure sont-elles repérées et facilement accessibles ? Pourrait-on imaginer un moteur de recherche simple ?
- partager l'information entre pairs en temps réel : des outils efficaces de partage entre investisseurs restent à inventer, d'abord pour effectuer une diligence raisonnable des projets communs, ensuite pour retracer les choix et types de soutien de chacun afin d'équilibrer les contributions apportées aux porteurs de projet ;
- prouver et chiffrer l'effet de levier et la puissance de l'impact collectif au travers d'outils d'évaluation simples, pédagogiques et performants. ■

1. Aéroports de Paris, Francis Lefebvre, Bolloré, CNP Assurances, Total, Imerys, EDF, Manpower, FDJ, ADP, Airbus, OTIS, Deloitte, John Deere, SNCF, Koran, Sycamore, Eiffage, Roland Berger, France Télévisions.



AUTEUR Diane Hassan
TITRE Directrice associée
du cabinet Acceler'Actions



AUTEUR Jean-Marie Destrée
TITRE Délégué général
de la Fondation
Caritas France